

AgroGeneration

Exercice clos le 31 décembre 2016

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

FINEXSI AUDIT
14, rue de Bassano
75116 PARIS

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG ET AUTRES
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

AgroGeneration

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AgroGeneration, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences de la crise politique ukrainienne exposées dans l'annexe :

- (a) l'environnement macro-économique ukrainien et ses évolutions qui pourraient affecter défavorablement les résultats d'exploitation, ainsi que la situation financière du groupe, d'une manière qui ne peut pas encore être déterminée (note 3.2 (c) *Risques politiques en Ukraine*)

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les titres de participations, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2016 s'établit à 103 459 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note de l'annexe relative aux immobilisations financières et dans la note 3.2 (a).
- Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris et Paris-La Défense, le 28 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

FINEXSI AUDIT



Olivier Péronnet

ERNST & YOUNG ET AUTRES



Pierre Constant

Comptes sociaux annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

AGRO 
Generation



BILAN	4
COMPTE DE RESULTAT	5
REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles	6
1.2. Immobilisations financières	7
1.3. Valeurs mobilières de placement	7
1.4. Stocks	7
1.5. Créances et dettes	8
1.6. Opérations en devises	8
2. CHANGEMENTS DE METHODE	8
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	8
3.1. Provisions pour risques et charges	8
3.2. Faits marquants survenus au cours de l'exercice	9
(a) Dépréciation des immobilisations financières	9
(b) Abandon de créances et l'application de la clause de retour à meilleure fortune	9
(c) Risques politiques en Ukraine	9
(d) Le financement de la prochaine campagne	10
3.3. Evènements post-clôture	11
(a) Remboursement anticipé d'obligations OSRANE en actions	11
COMPLEMENTES D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	11
4. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	11
4.1. Immobilisations	11
4.2. Amortissements	12
5. PROVISIONS	13
6. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	13
6.1. Créances	13
6.2. Dettes	14
7. PARTIES LIEES	15
8. FONDS COMMERCIAL	15
9. PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR	15
10. CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR	16
11. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	16
12. ECARTS DE CONVERSION	16
13. CAPITAL SOCIAL	17
13.1. Variation du capital social	17
13.2. Rémunération en actions	17
(a) BSPCE	17
(b) Stock-options	18
(c) BSA EBRD	20
(d) BSA Konkur	20
(e) Actions gratuites	20
14. AUTRE FONDS PROPRES	20
15. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET	21
16. RESULTAT EXCEPTIONNEL	21
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	22



17.	ENGAGEMENTS FINANCIERS	22
17.1.	<i>Engagements donnés</i>	22
17.2.	<i>Engagements reçus</i>	22
18.	REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS	22
19.	EFFECTIF MOYEN	23
20.	ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES	23
21.	Liste des filiales et participations	23

Bilan

(en milliers d'euros)	31 décembre 2016			31 décembre 2015		Variation
	Brut	Amort.prov	Net	Net		
Actifs non courants	208 159	54 376	153 784	175 704	(21 921)	
Immobilisations incorporelles	516	172	344	369	(25)	
Immobilisations corporelles	21	6	15	0	15	
Immobilisations financières	207 622	54 197	153 424	175 336	(21 911)	
Actifs courants	4 819	-	4 819	5 994	(1 175)	
Clients et autres créances	3 848	-	3 848	2 552	1 296	
Charges constatées d'avance	16	-	16	27	(12)	
Tresorerie et équivalents de trésorerie	955	-	955	3 415	(2 459)	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 845	-	1 845	2 652	(807)	
Ecart de conversion actif	1 688	-	1 688	1 413	274	
Total actifs	216 511	54 376	162 136	185 764	(23 628)	
Capitaux propres	78 373	-	78 373	99 050	(20 676)	
Capital social	5 009	-	5 009	4 925	83	
Prime d'émission	169 649	-	169 649	168 955	695	
Report à nouveau	(75 697)	-	(75 697)	(31 930)	(43 767)	
Résultat de l'exercice	(21 482)	-	(21 482)	(43 767)	22 285	
Provisions réglementées	894	-	894	866	28	
Autres fonds propres	59 003	-	59 003	59 781	(778)	
Provisions pour risques et charges	1 705	-	1 705	1 413	292	
Emprunts et dettes	13 671	-	13 671	16 566	(2 896)	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 357	-	5 357	6 407	(1 049)	
Emprunts et dettes financières diverses	2 113	-	2 113	1 436	678	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 055	-	4 055	7 188	(3 133)	
Dettes fiscales et sociales	207	-	207	118	89	
Autres dettes	1 880	-	1 880	1 418	463	
Produits constatés d'avance	57	-	57	-	57	
Ecart de conversion passif	9 384	-	9 384	8 954	430	
Total passifs	162 136	-	162 136	185 764	(23 628)	



Compte de résultat

(en milliers d'euros)	31 décembre 2016	31 décembre 2015	Variation
	Total	Total	
Ventes de marchandises	19 532	19 649	(116)
Production vendue biens	-	-	-
Production vendue services	-	30	(30)
Chiffre d'affaires Net	19 532	19 678	(146)
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge	16	3 020	(3 005)
Autres Produits	527	0	527
Total des produits d'exploitation	20 075	22 698	(2 623)
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	18 662	19 300	(637)
Autres achats et charges externes	834	4 500	(3 666)
Impôts, taxes et versements assimilés	24	61	(37)
Salaires et traitements	194	383	(189)
Charges sociales	91	109	(18)
Dotations aux amortissements sur immobilisations	848	939	(90)
Dotations aux provisions pour risques et charges	8	-	8
Résultat d'exploitation	(586)	(2 593)	2 007
Total des produits financiers	4 791	4 471	319
Total des charges financières	25 477	47 794	(22 317)
Résultat courant avant impôt	(21 273)	(45 916)	24 643
Total des produits exceptionnels	10	2 567	(2 557)
Total des charges exceptionnelles	219	417	(198)
Résultat net	(21 482)	(43 767)	22 285



Règles et méthodes comptables

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 présente un total de 162 135 542 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté en liste, dégage une perte de (21 481 874) euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont présentés en milliers d'euros.

1. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :



Logiciels informatiques	de 1 à 5 ans
Matériel et outillage industriels	3 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	8 ans

1.2. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les valeurs d'inventaires des titres de participation correspondent aux valeurs d'utilité déterminées à partir des différents critères : capitaux propres, estimation de la rentabilité future ainsi qu'à partir des motifs d'appréciation sur lesquels reposait la transaction d'origine.

Lorsque la société rachète ses propres actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement, celles-ci sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en autres titres immobilisés. Les résultats de cession de ces actions propres contribuent au résultat de l'exercice. A la clôture, la valeur des titres est actualisée en fonction du cours moyen du dernier mois de l'exercice. Après comparaison entre la valeur d'inventaire et le coût d'acquisition, il en résulte une plus ou moins-value latente. Les moins-values latentes doivent faire l'objet de dépréciations, sans compensation avec les plus-values latentes. Au 31 décembre 2016, la société détient 609 430 actions propres valorisées pour un montant de 207 k€.

1.3. Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.4. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.



1.5. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.6. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

2. Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 5 juin 2014,
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

3. Informations complémentaires

3.1. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été estimées à partir d'une évaluation du risque connue à la date d'arrêté des comptes.



3.2. Faits marquants survenus au cours de l'exercice

(a) Dépréciation des immobilisations financières

Au 31 décembre 2016, AgroGeneration a enregistré une provision pour dépréciation de 17,3 m€ (36,9 m€ au 31 décembre 2016). Cette dépréciation concerne l'ensemble de ses titres de participation. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur d'utilité et la valeur historique des immobilisations financières dans les filiales.

(b) Abandon de créances et l'application de la clause de retour à meilleure fortune

Comme en 2010-2014 et 2015 la société a effectué des abandons de créances sur les intérêts des prêts à ses autres filiales ukrainiennes. Ces abandons de créances, accompagnés d'une clause de retour à meilleure fortune, s'élèvent à 110 k€ au titre de l'exercice 2016.

Au 31 décembre 2015, AgroGeneration a reconstitué la créance d'intérêts de sa filiale AFU pour un montant de 2.299 m€ en application de la clause de retour à meilleure fortune.

(c) Risques politiques en Ukraine

Le Groupe mène la plupart de ses activités en Ukraine. Malgré son statut d'économie de marché, l'économie ukrainienne continue à présenter certaines caractéristiques d'une économie en transition. Parmi elles, on peut citer le faible niveau de liquidité des marchés de capitaux, un taux d'inflation relativement élevé, ainsi que le maintien de déséquilibres notables dans les comptes publics et le commerce international.

Après deux années de forte dégradation en 2014 et 2015, l'économie ukrainienne a entamé son redressement en enregistrant une croissance de 2,2 % en 2016. Le gouvernement ukrainien poursuit un programme complet de réformes structurelles visant, entre autres, à supprimer les déséquilibres de l'économie, des finances publiques et de la gouvernance, à lutter contre la corruption et à réformer le système judiciaire, dans le but ultime d'assurer une croissance économique durable au pays.

Après une forte dépréciation de la hryvnia (UAH) en 2014-2015, période au cours de laquelle la devise nationale a perdu deux tiers de sa valeur, son taux de change est demeuré relativement stable en 2016. La Banque nationale a constitué de solides réserves de devises, d'un montant de 16,7 milliards USD le 5 avril 2017, soit l'équivalent de 3,6 mois d'importations. La stabilisation de l'UAH s'explique avant tout par le soutien massif des institutions financières internationales, FMI en tête. Le programme de soutien du FMI (pour un prêt d'un montant total de 17,5 milliards USD) s'est traduit par une nette atténuation du risque de change.

Les effets connus et probables de ces événements sur la situation financière et les résultats du Groupe au cours de l'exercice comptable ont été pris en compte en préparant les présents états financiers consolidés.



Le Gouvernement s'est engagé à orienter sa politique dans le sens d'une association avec l'Union européenne, à mettre en œuvre une série de réformes visant à résorber les déséquilibres de l'économie, des finances publiques et de la gouvernance publique, et à améliorer le climat d'investissement.

Dans un avenir proche, la stabilisation de l'économie ukrainienne dépend du succès des actions entreprises par les autorités pour mener à bien le programme de réformes.

Le Groupe possède un certain nombre de filiales d'exploitation agricole dans l'oblast de Kharkiv, où, compte tenu de la stabilisation significative de la situation, le risque de durcissement de la confrontation et de conflit militaire est limité. Au 31 décembre 2016, la valeur constatée des actifs du Groupe situés dans l'oblast de Kharkiv est de 40 M€. En 2017, les semis du Groupe dans l'oblast de Kharkiv représentent une superficie de 58324 ha.

La direction de la société surveille les évolutions actuelles de son environnement et prend les mesures appropriées pour en minimiser les effets négatifs dans la mesure du possible. L'évolution défavorable des conditions politiques, macroéconomiques et/ou du commerce international serait de nature à pénaliser la situation financière et les résultats du Groupe d'une manière qui ne peut pas encore être déterminée.

(d) Le financement de la prochaine campagne

Le Groupe poursuit sa collaboration avec la banque privée ukrainienne Alfa-Bank Ukraine, qui a octroyé une ligne de crédit renouvelable de 35 M\$ affectée au financement des cultures jusqu'en 2019 sous réserve de révision annuelle, mobilisable en plusieurs tranches. Ce financement sera libéré en tranches successives, avec un montant total versé de 22.5 M USD au 31 décembre 2016 et des tranches complémentaires pour 12,5 M USD en janvier et février 2017. Outre les éléments précédents, le Groupe fait appel à d'autres sources de financement, comme les paiements anticipés de contrats à terme et le recours à des billets à ordre garantis et au report des échéances de remboursement auprès de certains fournisseurs d'intrants. Ces instruments complémentaires apportent davantage de souplesse pour mener à bien les opérations habituelles pendant la saison des récoltes.

Finalement, dans le cas peu probable où le Groupe ne serait pas en mesure d'obtenir un financement additionnel de la part d'Alfa et/ou d'autres sources, l'apport de fonds assuré à ce jour lui permettrait néanmoins toujours d'achever avec succès sa campagne de semis et, dans le pire des cas, d'obtenir seulement des rendements plus faibles après les semis. Bien que cette situation puisse éventuellement conduire à une rentabilité inférieure à celle espérée, elle n'est pas considérée comme un risque substantiel pour la poursuite de l'activité de la Société.



3.3. Evènements post-clôture

(a) Remboursement anticipé d'obligations OSRANE en actions

Le 31 mars 2017, certains porteurs d'OSRANE ont opté pour un remboursement anticipé. Par conséquent, 1 780 OSRANE (obligations subordonnées remboursables en actions nouvelles ou existantes) ont été échangées contre 370 240 actions. Le capital social d'AgroGeneration se compose désormais de 100,543,688 actions.

Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

4. Immobilisations et amortissements

4.1. Immobilisations

(en milliers d'euros)	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute immob. à fin d'exercice	Réév. lég. val. origine à fin d'exercice
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Fonds commercial	341	-	-	-	-	341	-
Concessions, brevets, logiciels	174	-	-	-	-	174	-
Immobilisations incorporelles	516	-	-	-	-	516	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	17	-	-	-	17	-	-
Autres installations, agencements, aménagements	-	-	10	-	-	10	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8	-	7	-	3	12	-
Immobilisations corporelles	26	-	16	-	21	21	-
Titres de participation	158 542	-	-	-	-	158 542	-
Créances rattachées à des participations	49 249	-	2 797	-	7 504	44 542	-
Autres titres immobilisés (actions propres)	237	-	35	-	88	183	-
Prêts et autres immobilisations financières	4 185	-	215	-	46	4 355	-
Immobilisations financières	212 214	-	3 046	-	7 638	207 622	-
Total général	212 756	-	3 063	-	7 659	208 159	-

L'augmentation de créances rattachées à des participations s'explique principalement par les écarts de change liés aux variations des taux de change USD/EURO.



4.2. Amortissements et dépréciations

(en milliers d'euros)	Situations et mouvements de l'exercice				Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments		Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
			sortis reprises	Fin exercice					
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, logiciels	147	25	-	172	25	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	147	25	-	172	25	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	17	-	17	-	-	-	-	-	-
Autres installations, agencements, aménagements	-	1	-	1	1	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8	1	3	6	1	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	26	1	21	6	1	-	-	-	-
Titres de participation	36 866	17 321	-	54 187	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés (actions propres)	12	10	12	10	-	-	10	-	-
Immobilisations financières	36 878	17 331	12	54 197	-	-	10	-	-
Total général	37 051	17 357	33	54 376	26	-	10	-	-



5. Provisions

(en milliers d'euros)	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires	866	28	-	894
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
Total provisions réglementées	866	28	-	894
Pour litiges	-	8	-	8
Pour pertes de change	1 413	1 688	1 413	1 688
Autres provisions	-	10	-	10
Total provisions pour risques et charges	1 413	1 705	1 413	1 705
Sur actions propres	12	10	12	10
Sur stocks et en-cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	-	-	-	-
Total dépréciations	12	10	12	10
Total général	2 291	1 743	1 425	2 609
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation	-	17	-	-
- financières	-	1 698	1 425	-
- exceptionnelles	-	-	-	-

6. Etat des échéances des créances et des dettes

6.1. Créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres créances clients	1 885	1 885	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	-	-	-
- T.V.A	118	118	-
- Divers	-	-	-
Débiteurs divers	1 846	1 846	-
Charges constatées d'avance	16	16	-
Total général	3 864	3 864	-



6.2. Dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	A un an au plus	A plus de 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits et découverts	5 357	5 357	-	-
Emprunts et dettes financières divers	2 113	2 113	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 055	4 055	-	-
Personnel et comptes rattachés	75	75	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59	59	-	-
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
- T.V.A	62	62	-	-
- Obligations cautionnées	-	-	-	-
- Autres impôts et taxes	12	12	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	1 880	1 880	-	-
Produits constatés d'avance	57	57	-	-
Total général	13 671	13 671	-	-

Les titres des filiales Marrimore, Agrodruzstvo, Agrofuel et UCD Ukraine ont été nantis au profit de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD) dans le cadre de l'accord de financement signé en 2011.

Les titres de Harmelia, Wellaxo, Zito, Zeanovi and Azent ainsi que les titres des HAR, VYB, BAR, DON, NST, POD, AgroDom, ZACH, LAN, UNA, APK, ANN, AGZ, BUR ont été nantis au profit de la banque ALFA Ukraine dans le cadre du son financement de l'activité en Ukraine.

Le prêt accordé par la BERD est soumis à des clauses financières, dont certaines ne sont pas respectées par le Groupe. La totalité du prêt octroyé par la BERD a été classée comme une dette à court terme au 31 décembre 2016.



7. Parties liées

(en milliers d'euros)	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Participations	158 542	-	-
Créances rattachées à des participations	44 542	-	-
Autres prêts	4 221	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	1 885	-	-
Autres créances	1 846	-	-
Produits des émissions de titres participatifs	-	-	-
Emprunts et dettes financières	730	-	-
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	27	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 391	-	-
Autres dettes	1 880	-	-
Produits constatés d'avance	57	-	-
Produits financiers	1 467	-	-
Charges financières	27	-	-

8. Fonds commercial

(en milliers d'euros)	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Mali de fusion UCD France	-	-	341	341

9. Produits et avoirs à recevoir

(en milliers d'euros)

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	5 456
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	81
Autres créances	-
Total	5 538



10. Charges à payer et avoirs à établir

(en milliers d'euros)

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts et dettes financières diverses	2 113
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	309
Dettes fiscales et sociales	122
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-
Autres dettes	1 880
Total	4 424

11. Charges et produits constatés d'avance

(en milliers d'euros)

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	16	57
Charges / Produits financiers	-	-
Charges / Produits exceptionnels	-	-
Total	16	57

12. Ecart de conversion

(en milliers d'euros)	ACTIF	Différence compensée par couverture de		PASSIF
	Montant	change	Provision pour perte de change	Montant
Sur immobilisations non financières	-	-	-	-
Sur immobilisations financières	-	-	-	9 309
Sur créances	-	-	-	72
Sur dettes financières	1 143	-	1 143	-
Sur dettes d'exploitation	66	-	66	4
Sur dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Sur autres dettes	479	-	479	-
Total	1 688	-	1 688	9 384



13. Capital social

(en euros)	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	98 509 388	0,05
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	1 664 060	0,05
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice	-	-
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100 173 448	0,05

13.1. Variation du capital social

Au 31 décembre 2016, le nombre d'instruments en circulation et le nombre d'actions pouvant potentiellement être émises suite à l'exercice de ces instruments sont présentés ci-dessous :

	Nombre d'instruments	Nombre d'actions supplémentaires potentielles
BSPCE	5 327	106 540
Stock-options	1 317 833	1 317 833
BSA EBRD	850 000	850 000
OSRANE	590 031	122 726 448
BSA Konkur	1 379 487	2 519 544
Actions gratuites	295 000	295 000
Total number d'actions supplémentaires potentielles		127 815 365

13.2. Rémunération en actions

(a) BSPCE

Il existe un plan de BSPCE (Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise) pour les employés du Groupe. Le plan a été mis en place en décembre 2007 avec une période d'acquisition des droits de 3 ans. L'exercice d'un BSPCE donne droit à 20 actions de la société d'une valeur nominale de 0,05 €. Le prix d'exercice de chaque BSPCE est de 2,5 €.

Les conditions d'exercice du plan ont été modifiées en janvier 2010 en fonction du statut des bénéficiaires (salariés et anciens salariés) :

- Les bénéficiaires, justifiant de la qualité de salarié ou de mandataire au 26 janvier 2010, peuvent exercer la moitié des BSPCE éventuellement exerçables le 1er juillet 2010, sous réserve de justifier de la qualité de salarié ou de mandataire social sans interruption jusqu'au 1er juillet 2010, et l'autre moitié le 1er juillet 2011 s'ils peuvent justifier de la qualité de salarié ou de mandataire social sans interruption jusqu'à cette



date. Le nombre maximum de BSPCE exerçable pour cette catégorie de bénéficiaires au 31 décembre 2013 s'élève à 500.

- Les anciens salariés au 26 janvier 2010 peuvent exercer leur BSPCE à compter du 1er janvier 2011, pendant douze ans à compter de la date de leur émission et sont soumis à des conditions de taux de rendement interne net minimum réalisé par GreenAlliance sur son investissement au sein de la Société. Au 31 décembre 2013, le nombre maximum de BSPCE exerçable s'élève à 4 827.

Soit un total de 5 327 BSPCE exerçables au 31 décembre 2016.

(b) Stock-options

Plan de souscription de 533 000 options (26 janvier 2009)

Le Directoire en date du 26 janvier 2009, suite à la délégation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2008, et après accord du Conseil de Surveillance du 30 janvier 2009, a distribué 533 000 stock-options. Chaque stock option donne droit à une action au prix d'exercice de 2,02 euros. Ces stocks options sont validées par tiers sur 3 ans et exerçables au bout de la quatrième année (soit le 26 janvier 2013) par bloc de 25% minimum jusqu'en 2019.

Ce plan a été remplacé, à l'exception de 50 000 options, par le plan de janvier 2010.

Le nombre d'options restantes au 31 décembre 2016 s'élève à 50 000.

Plan de souscription de 483 000 options (26 janvier 2010)

Le Directoire en date du 26 janvier 2010, suite à la délégation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2009, et après accord du Conseil de Surveillance du 14 janvier 2010, a émis 483 000 stock-options donnant droit chacune à une action au prix d'exercice de 1,79 euros. Le bénéficiaire doit justifier de sa qualité de salarié ou de mandataire du Groupe jusqu'au 1er janvier 2013 et, s'il vient à cesser ses fonctions avant cette date, sauf dérogation accordée par le Directoire, il perdra :

- 1/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2012 et avant le 1er janvier 2013,
- 2/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2012 et avant le 1er juillet 2012,
- 3/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2011 et avant le 1er janvier 2012,
- 4/6ème de ses options en cas de départ après le 1er janvier 2011 et avant le 1er juillet 2011,
- 5/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2010 et avant le 1er janvier 2011,
- la totalité des options en cas de départ après le 1er janvier 2010 et avant le 1er juillet 2010.

Les options sont exerçables pendant dix ans avec une période de latence de 4 ans (26 janvier 2014) à compter de la date d'attribution des options.

Le nombre d'options restantes au 31 décembre 2016 s'élève à 405 333.

Plan de souscription de 400 000 options (24 février 2010)



Le Directoire en date du 24 février 2010, suite à la délégation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2009, et après accord du Conseil de Surveillance du 23 février 2010, a décidé d'émettre 400 000 stock-options dont les modalités d'exercice sont identiques au Plan de souscription de 483 000 Options du 26 janvier 2010 (prix d'exercice de 1,79 €, condition de présence, période d'exercice de 10 ans incluant une période de latence de 4 ans).

Le nombre d'options restantes au 31 décembre 2016 s'élève à 400 000.

Plan de souscription de 850 000 options (9 décembre 2011)

Le Directoire en date du 9 décembre 2011, suite à la délégation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2011, et après accord du Conseil de Surveillance du 12 juillet 2011, a décidé d'émettre 850 000 stock-options donnant droit chacune à une action et dont les modalités d'exercice sont les suivantes :

Le prix d'exercice est de 1,95 € et les conditions de présence :

- Si le bénéficiaire a plus de 3 ans d'ancienneté au 9 décembre 2011, il doit justifier de sa qualité de salarié ou de mandataire du Groupe jusqu'au 1er juillet 2014 et, s'il vient à cesser ses fonctions avant cette date, sauf dérogation accordée par le Directoire, il perdra :

- 1/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2014 et avant le 1er juillet 2014,
- 2/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2013 et avant le 1er janvier 2014,
- 3/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2013 et avant le 1er juillet 2013,
- 4/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2012 et avant le 1er janvier 2013,
- 5/6ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2012 et avant le 1er juillet 2012,
- la totalité des options en cas de cessation des fonctions avant le 1er janvier 2012.

- Si le bénéficiaire a entre 1 et 3 ans d'ancienneté au 9 décembre 2011, il doit justifier de sa qualité de salarié ou de mandataire du Groupe jusqu'au 1er juillet 2015 et, s'il vient à cesser ses fonctions avant cette date, sauf dérogation accordée par le Directoire, il perdra :

- 1/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2015 et avant le 1er juillet 2015,
- 2/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2014 et avant le 1er janvier 2015,
- 3/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2014 et avant le 1er juillet 2014,
- 4/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2013 et avant le 1er janvier 2014,
- 5/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2013 et avant le 1er juillet 2013,
- 6/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er juillet 2012 et avant le 1er janvier 2013,
- 7/8ème de ses options en cas de cessation des fonctions après le 1er janvier 2012 et avant le 1er juillet 2012,
- la totalité des options en cas de cessation des fonctions avant le 1er janvier 2012.

- Enfin, si le bénéficiaire a moins de 1 an d'ancienneté au 9 décembre 2011, il doit également justifier de sa qualité de salarié ou de mandataire du Groupe jusqu'au 1er juillet 2015 et, s'il vient à cesser ses fonctions avant cette date, sauf dérogation accordée par le Directoire, il perdra :

- La moitié de ses options en cas de départ après le 1er juillet 2013 et avant le 1er juillet 2015,
- la totalité des options en cas de départ avant le 1er juillet 2013,
- période d'exercice de 10 ans incluant une période de latence de 4 ans.

Le nombre d'options restantes au 31 décembre 2016 s'élève à 462 500.



(c) *BSA EBRD*

Conformément aux accords signés le 29 septembre 2011, la EBRD détient 850 000 BSA donnant droit à 850 000 actions dont le prix d'exercice est de 2,05 €.

(d) *BSA Konkur*

Les 57 264 394 bons de souscription émis au profit de Konkur Investments Limited selon les termes de l'accord conclu lors de la fusion avec Harmelia ne pourront être exercés et ont donc été annulés. De plus, le 25 juin 2015, la Société a tenu une Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires, qui a autorisé le Conseil d'administration à émettre des bons de souscription d'actions avec suppression des droits préférentiels de souscription en faveur de Konkur Investments Limited. Le Conseil d'administration réuni le 30 septembre a décidé d'émettre 1 379 487 bons de souscription dans une fourchette de prix variant de 1,79 € à 2,5 €.

(e) *Actions gratuites*

En Juillet 2016 le conseil d'administration a approuvé l'attribution gratuite de 295.000 actions ordinaires au bénéfice d'employés du groupe. L'attribution définitive deviendra effective à compter du 5 Juillet 2017 sous réserve que les bénéficiaires soient toujours présents dans le groupe à cette date. Les employés ont l'obligation de conserver les actions un an après la date d'attribution définitive des actions gratuites.

14. Autre fonds propres

<u>Porteur</u>	<u>Nombre</u>	<u>Valeur (en euros)</u>
OSRANE	590 031	59 003 100
Total	590 031	59 003 100



15. Ventilation du chiffre d'affaires net

(en milliers d'euros)	
Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	19 532
Ventes de produits finis	-
Prestations de services	-
Total	19 532

(en milliers d'euros)	
Répartition par marché géographique	Montant
France	-
Etranger	19 532
Total	19 532

16. Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	
Résultat exceptionnel	Montant
Produits exceptionnels	
Autres	10
Charges exceptionnelles	
Moins values réalisées sur mouvements actions propres	61
Abandons de créances	110
Amortissements dérogatoires sur frais acquisition titres	28
Autres	20
Total	(209)



Engagements financiers et autres informations

17. Engagements financiers

17.1. Engagements donnés

Dans le cadre des lignes de financement des besoins en fonds de roulement accordées par des établissements de crédit aux filiales ukrainiennes, la société s'est portée caution du remboursement de ces lignes, incluant le principal, les intérêts, commissions et pénalités. Au 31 décembre 2016, le montant de la dette financière correspondante comptabilisée par les filiales ukrainiennes est de 25.8 m€ (25,5 m€ le principal et 0.3 m€ les intérêts).

Dans le cadre d'un prêt accordé à une filiale chypriote, la société s'est également portée caution du remboursement du principal, intérêts, commissions et pénalités. Au 31 décembre 2016, le montant de la dette financière correspondante est de 1,3 m€ (1,24 m€ de principal et 0,06 m€ d'intérêts).

17.2. Engagements reçus

(en milliers d'euros)

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	-
Autres engagements reçus :	
CLAUSE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE / ABANDONS D'INTERETS UCD UKRAINE	558
CLAUSE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE / ABANDONS D'INTERETS AGROZIUM UKRAINE	1 092
CLAUSE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE / ABANDONS D'INTERETS VINAL	43
Total	1 692
Dont concernant :	
- les dirigeants	-
- les filiales	1 650
- les participations	-
- les autres entreprises liées	43
Dont engagements assortis de sûretés réelles	-

18. Rémunérations des dirigeants

Mentionner les rémunérations des dirigeants reviendrait à révéler la rémunération d'une seule personne.



19. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	2	-
Agents de maîtrise et techniciens	-	-
Employés	-	-
Ouvriers	-	-
Total	2	-

20. Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Le montant total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2016 n'est pas significatif.

21. Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Ecart de réévaluation	Primes	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
Renseignements détaillés concernant les filiales & participations												
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)												
AGROFUEL	13	956	-	(26 680)	100	50	33	26 881	-	114	(4 716)	-
UCD UKRAINE	9	114	-	(5 770)	100	35	23	2 241	-	13	(1 346)	-
AGRODRUJRSTVO	4	666	-	(558)	100	2 475	1 624	532	-	2 387	(411)	-
MARRIMORE	3	-	1 789	(1 463)	100	6 897	4 526	9 460	-	-	62	-
HARMELIA	4	-	89 997	(7 143)	100	148 161	97 234	-	-	-	(2 007)	-
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)												
AGROPERVOMAISK	-	-	-	-	10	28	18	-	-	-	-	-
TOTAL						157 646	103 459	39 116				
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations												
- Filiales non reprises en A:												
a) Françaises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b) Etrangères	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Participations non reprises en A:												
a) Françaises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les titres des filiales Marrimore, Agrodruzstvo, Agrofuel et UCD Ukraine ont été nantis au profit de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD) dans le cadre de l'accord de financement signé en 2011 (cf note 6.2)

Paris, le 21 avril 2017